

G- AGRICULTURE

→ CHAMPS ABORDES

L'agriculture a été abordée spécifiquement, au-delà de l'analyse économique du territoire, car elle constitue une activité particulièrement importante dans la Manche tant sur les aspects économiques, sociaux qu'environnementaux.

Les champs abordés sont les composantes de l'activité agricole (place de l'agriculture dans l'occupation du sol, l'activité économique et l'emploi), ses évolutions, ses liens avec les enjeux environnementaux, et les tendances ou pistes de développement possibles pour le monde agricole.

Les données chiffrées pour 2010 proviennent des résultats partiels et provisoires du recensement général agricole de 2010. Les données complètes et validées seront communiquées par la DRAAF début 2012.

→ LES QUESTIONS AUXQUELLES LE DIAGNOSTIC DOIT REpondre

- ✓ **G.1-** Enjeux économiques et sociaux : quelles sont les caractéristiques de l'activité agricole et de l'emploi agricole sur la zone d'étude ? Quelles sont les évolutions sur les dernières années ? Des points forts/faibles ? Des menaces ? Des opportunités ?
- ✓ **G.2-** Connaissance et maîtrise des enjeux sociaux et environnementaux liés à l'agriculture (contribution et impacts) : lien avec le paysage, l'eau, l'énergie ? Lien avec l'attente sociétale ?
- ✓ **G.3-** Des leviers existent-ils pour répondre aux enjeux ?

→ REPONSE AUX QUESTIONS POSEES : LES DONNEES CLEFS DU DIAGNOSTIC

- ✓ **G.1-** Enjeux économiques et sociaux : Quelles caractéristiques de l'activité agricole et de l'emploi agricole sur la zone d'étude ?
- ✓ **G.1.1-** Quelles évolutions sur les dernières années ?
- ✓ **G.1.2-** Des points forts/faibles ? Des menaces ? Des opportunités ?

Caractéristiques générales (structure, emplois et production)

Sur le territoire d'étude (comme dans le département de la Manche qui tient d'ailleurs la première place au niveau national), la surface consacrée à l'agriculture représente 80% du territoire. Les espaces non urbanisés sont en quasi-totalité valorisés par l'activité agricole.

Au cœur d'un grand bassin traditionnel d'élevage (en grande majorité élevage bovin), le territoire d'étude est une zone d'agriculture dynamique, intensive, avec une forte densité d'exploitations/ d'agriculteurs. La production dominante est la production laitière intensive (80% du produit agricole actuel). La géographie et les pratiques culturelles rendent la production laitière performante (climat, qualité des sols pour le fourrage, prairies..). Elle est cependant moins intensive qu'en Bretagne (quotas à l'hectare inférieurs) et c'est pour cette raison (ainsi qu'une taille d'exploitations plus petite) que des productions hors sol ont été développées pour assurer des compléments de revenus.

La production laitière est complétée par d'autres élevages (bovins viande, volaille, porcs...). Le territoire fait partie d'une zone de production porcine de premier ordre à l'échelle régionale, notamment dans un triangle entre Villedieu-les-Poêles, Pontorson et Mortain, adossée à des industries de transformation implantées localement.

L'agriculture locale est performante et les revenus sont globalement sécurisés (en particulier grâce à la diversification).

L'agriculture du territoire possède des signes de qualité à travers certains produits : Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) laitières et alcools, Indication Géographique Protégée (IGP) volailles et porcs, moutons de prés salés. Toutefois ces signes de qualité non spécifiques du territoire ne le valorisent pas assez.

Les terres sont cultivées en fourrages pour animaux et en culture. C'est sur le secteur de Saint-James que la part des surfaces en cultures est la plus importante (comparée à l'ensemble du bassin versant de la Sélune).

Les exploitations couvrent de petites et moyennes surfaces inférieures à la moyenne départementale.

| | territoire d'étude | CC de Ducey | CC du canton de St-Hilaire-du-Harcouët | CC du canton de St-James | Isigny-le-Buat | SAGE | Manche | Basse-normandie | France |
|---------------------|--------------------|-------------|--|--------------------------|----------------|-------|--------|-----------------|--------|
| SAU moyenne en 2010 | 31 ha | 30 ha | 27 ha | 36 ha | 31 ha | 32 ha | 38 ha | 50 ha | 53 ha |

Surfaces Agricoles Utiles moyennes du territoire d'étude (et comparaison avec des échelles supérieures) – Source : RGA 2010

L'agriculture est un secteur important dans l'activité économique de la zone puisqu'elle représente 11% de l'emploi (contre 7,5% dans le département et 5,6% en Basse-Normandie). Il faut ajouter à ces emplois, ceux générés indirectement par l'agriculture en particulier les emplois de l'agro-alimentaire. Les agriculteurs exploitants représentent 9 % de la population active (contre 6% dans la Manche).

| | territoire d'étude | CC de Ducey | CC du canton de St-Hilaire-du-Harcouët | CC du canton de St-James | Isigny-le-Buat | SAGE | Manche | Basse-normandie | France |
|---|--------------------|-------------|--|--------------------------|----------------|-------|--------|-----------------|--------|
| Part de l'emploi agricole dans l'emploi total en 2008 | 11,0% | 7,1% | 11,7% | 12,1% | 14,9% | 15,7% | 7,5% | 5,6% | 3,0% |
| Part de l'emploi agricole salarié dans l'emploi total en 2008 | 2,7% | 1,4% | 2,9% | 2,7% | 5,3% | 3,1% | 2,4% | 1,9% | - |

Part de l'emploi agricole et emploi agricole salarié dans l'emploi total sur le territoire d'étude (et comparaison avec des échelles supérieures) – Source : RGA 2010

Les évolutions de l'agriculture

Les résultats définitifs du RGA 2010 permettront de décrire précisément les évolutions de l'agriculture sur les 10 dernières années mais un certain nombre de tendances sont déjà à souligner :

- une diminution des surfaces agricoles :

| | territoire d'étude | CC de Ducey | CC du canton de St-Hilaire-du-Harcouët | CC du canton de St-James | Isigny-le-Buat | SAGE | Manche | Basse-normandie | France |
|--|--------------------|-------------|--|--------------------------|----------------|---------|---------|-----------------|------------|
| Evolution de la SAU entre 2000 et 2010 | -2% | -3% | -5% | 2% | -4% | -3% | -6% | -5% | -3% |
| SAU en 2000 (ha) | 38 896 | 7 271 | 13 953 | 11 969 | 5 703 | 103 291 | 454 359 | 1 264 146 | 27 856 539 |
| SAU en 2010 (ha) | 38 133 | 7 059 | 13 288 | 12 213 | 5 484 | 100 192 | 428 641 | 1 203 949 | 27 045 183 |

Evolution de la Surface Agricole Utile entre 2000 et 2010 sur le territoire d'étude (et comparaison avec des échelles supérieures) – Source : RGA 2010

Le territoire a perdu plus de 750 ha de terres agricoles en 10 ans. Cette perte de terre s'est faite au profit de la construction de logements, de routes, de zones d'activités, etc ... Même si significative, cette diminution des surfaces est pourtant plus limitée que sur le reste du territoire départemental et national.

Le rythme de disparition des terres agricoles s'est pourtant ralenti par rapport à la période précédente de recensement (2000-2010). Cf. carte

- une diminution du nombre d'exploitations et un agrandissement des exploitations :

| | territoire d'étude | CC de Ducey | CC du canton de St-Hilaire-du-Harcouët | CC du canton de St-James | Isigny-le-Buat | SAGE | Manche | Basse-normandie | France |
|--|--------------------|-------------|--|--------------------------|----------------|--------|--------|-----------------|--------|
| Evolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 | -37,1% | -40,4% | -35,2% | -28,7% | -49,0% | -33,8% | -37,9% | -33,2% | _ |
| nombre d'exploitations en 2000 | 1 979 | 399 | 752 | 477 | 351 | 4 754 | 18 242 | 35 762 | _ |
| nombre d'exploitations en 2010 | 1 244 | 238 | 487 | 340 | 179 | 3 145 | 11 328 | 23 882 | _ |

Evolution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 sur le territoire d'étude (et comparaison avec des échelles supérieures) – Source : RGA 2010

En 10 ans ce sont plus d'un tiers des exploitations agricoles qui disparaissent sur le territoire d'étude, soit plus de 730 exploitations. Soit un taux équivalent au département mais supérieur au taux régional.

| | territoire d'étude | CC de Ducey | CC du canton de St-Hilaire-du-Harcouët | CC du canton de St-James | Isigny-le-Buat | SAGE | Manche | Basse-normandie | France |
|--|--------------------|-------------|--|--------------------------|----------------|------|--------|-----------------|--------|
| Evolution de la SAU moyenne entre 2000 et 2010 | 56% | 63% | 48% | 44% | 89% | 47% | 51% | 43% | 31% |
| SAU moyenne en 2000 (ha) | 19 | 18 | 18 | 25 | 16 | 22 | 25 | 35 | 42 |
| SAU moyenne en 2010 (ha) | 31 | 30 | 27 | 36 | 31 | 32 | 38 | 50 | 53 |

Evolution de la Surface Agricole Utile moyenne entre 2000 et 2010 sur le territoire d'étude (et comparaison avec des échelles supérieures) – Source : RGA 2010

Les terres libérées par la disparition d'exploitations ont pour partie perdu leur vocation agricole (diminution de la SAU comme vu plus haut) mais également contribué à l'agrandissement d'autres exploitations (regroupement / rachats). Ainsi en 10 ans la surface moyenne des exploitations agricoles a augmenté de 12ha, soit une augmentation de près de 60% de leur surface. Cette tendance à la concentration est plus forte sur le territoire qu'au niveau départemental et régional. Sur le territoire d'Isigny-le-Buat les exploitations ont, en moyenne, presque doublé leur surface. On peut expliquer ces chiffres par des tailles d'exploitations à l'origine assez petites.

| | territoire d'étude | CC de Ducey | CC du canton de St-Hilaire-du-Harcouët | CC du canton de St-James | Isigny-le-Buat | SAGE | Manche | Basse-normandie | France |
|--|--------------------|-------------|--|--------------------------|----------------|------|--------|-----------------|--------|
| Part des exploitations sans successeurs connus en 2010 | 44% | 45% | 48% | 36% | 47% | 44% | 45% | 43% | 35% |

Part des exploitations sans successeurs connus en 2010 sur le territoire d'étude (et comparaison avec des échelles supérieures) – Source : RGA 2010

La baisse du nombre d'exploitation s'explique notamment par les difficultés de reprises/transmissions/installations. A titre d'exemple en 2010, près de 45% des exploitations n'ont pas de successeurs connus.

Le territoire présente également un vieillissement de la population agricole plus important que sur les autres territoires de référence.

- une baisse de l'emploi agricole :

| | territoire d'étude | CC de Ducey | CC du canton de St-Hilaire-du-Harcouët | CC du canton de St-James | Isigny-le-Buat | SAGE | Manche | Basse-normandie | France |
|---|---------------------------|-------------|--|--------------------------|----------------|--------|--------|-----------------|--------|
| Evolution des emplois dans l'agriculture au lieu de travail entre 1999 et 2008* | -24,3% | -24,5% | -18,2% | -32,3% | -25,2% | -22,8% | -17,6% | -18,5% | _ |
| Nombre d'emplois en 1999* | 1 609 | 268 | 640 | 448 | 253 | 4 505 | 17 967 | 40 933 | _ |
| Nombre d'emplois en 2008* | 1 219 | 202 | 524 | 303 | 189 | 3 478 | 14 801 | 33 364 | _ |
| Evolution des UTA entre 2000 et 2010 | -34,2% | -31,2% | -43,0% | -22,6% | -32,2% | -32,6% | -28,9% | -25,8% | _ |
| Evolution des chefs d'exploitations et coexploitants entre 2000 et 2010 | -31% | -35% | -29% | -23% | -43% | -27% | -32% | -27% | -21% |

Evolution de l'emploi agricole sur le territoire d'étude (et comparaison avec des échelles supérieures) – Source : RGA 2010 et Insee 1999-2008

* les chiffres de l'emploi sont les données délivrées par l'Insee pour la période 1999-2008. Les résultats définitifs du RGA viendront préciser la tendance.

Au-delà d'une réorganisation de l'activité sur le territoire, la tendance lourde sur ces dernières années demeure la baisse importante de l'emploi agricole. En 9 ans, le secteur de l'agriculture a perdu près de 400 emplois soit 24% des emplois de 1999. Cette évolution est beaucoup plus marquée que sur le reste de la Région (-17,6% pour le département et -18,5% pour la région).

L'enjeu économique et social majeur pour le territoire est donc le maintien de l'activité agricole :

- préservation des terres agricoles
- maintien de l'emploi agricole

AGRICULTURE.

Evolution de la Surface Agricole Utile entre 1988 et 2010

Sur la période 1988-2010 la SAU a reculé de 8 % sur le territoire d'étude

Entre 1988 et 2000 la SAU a chuté de 6 % passant de 41 292 ha à 38 896 ha. Cette baisse est moins prononcée sur la période 2000-2010 selon les estimations du RGA 2010. En effet, la SAU a reculé de 2 % passant de 38 896 ha à 38 044 ha. Cependant, il existe des disparités fortes entre Communautés de Communes.

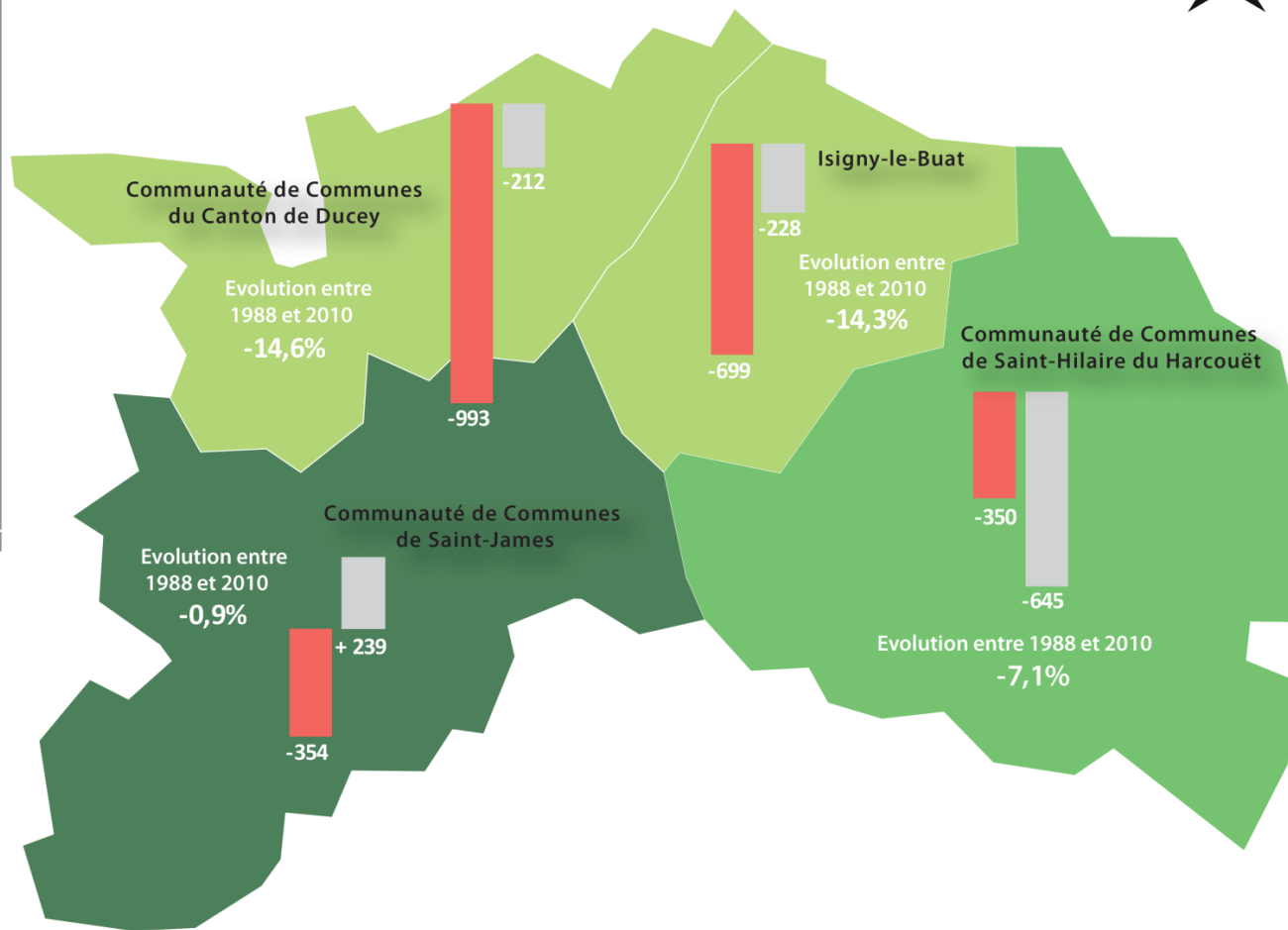
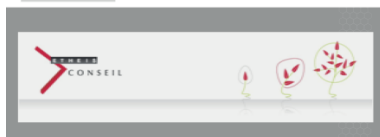
Légende.

Evolution entre 1988 et 2010

- Entre -15 et -10 %
- Entre -10 et -2 %
- Entre -2 et 2 %

Evolution brute par période en ha

- 1988 - 2000
- 2000- 2010

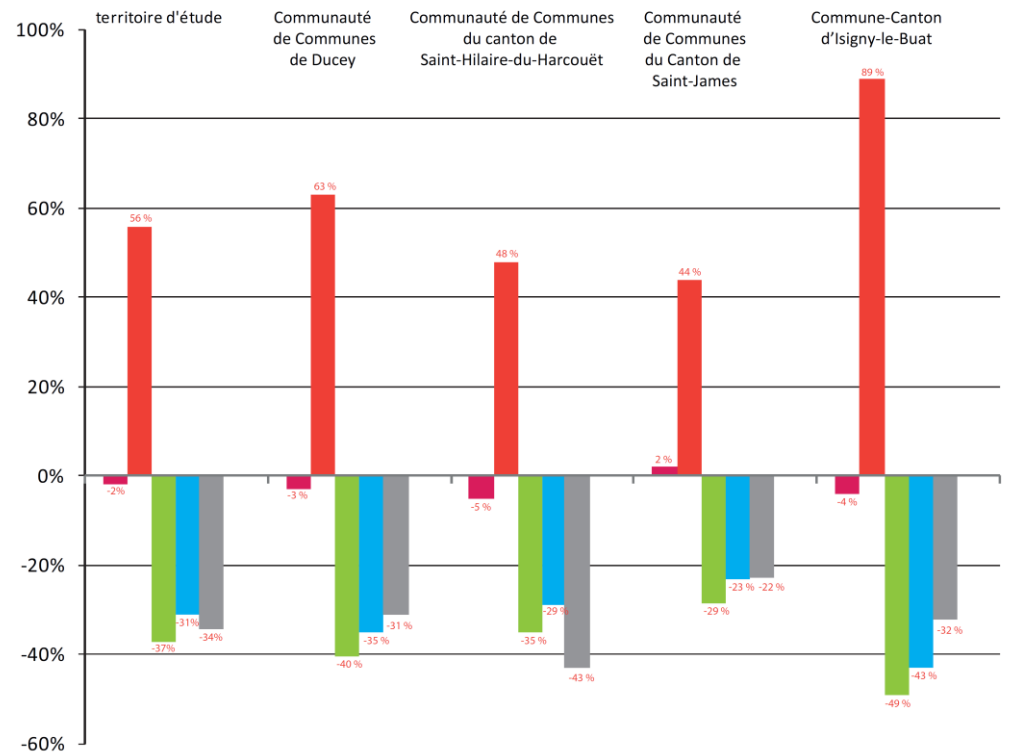


Source : INSEE 2008, RGA 2010
Date : Septembre 2011





Source : Agreste, Recensement Général Agricole (RGA) 2000 et 2010
Données provisoires



Autres enjeux économiques : opportunités et menaces :

- La structuration des exploitations et leur rentabilité

Les exploitations de la zone sont plus petites que dans d'autres territoires donc le revenu individuel à l'ha est plus bas. Elles sont également morcelées et dispersées : les exploitants doivent parfois parcourir de nombreux kilomètres pour atteindre les différentes parcelles. Ce morcellement est donc une faiblesse en termes de dépenses de fonctionnement, d'efficacité (perte de temps) et donc de rentabilité. De plus, ce morcellement limite l'accès des bêtes à un nombre limité de parcelles en prairies, impliquant un recours plus important aux cultures fourragères pour nourrir les animaux. On voit donc un lien ici avec l'aspect économique (coût de production des fourrages) et environnemental (la transformation de prairies temporaires en cultures étant un facteur pénalisant pour la qualité des eaux puisqu'elle favorise l'érosion et le relargage des MES et polluants dans les cours d'eau).

- Des processus d'installation complexes

Même si les jeunes agriculteurs sont motivés et que le taux de renouvellement est plutôt bon on observe un certain nombre de freins à l'installation et les tendances vont plutôt vers l'agrandissement d'exploitations existantes que vers de nouvelles installations. (cf. chiffres sur la diminution du nombre d'exploitations et de chefs d'exploitations).

Un certain nombre de freins à l'installation ont été relevés au travers de différents travaux menés (ex : travaux préalables dans le cadre du projet PIDIL de Saint-Hilaire-du-Harcouët) :

- Le contexte économique agricole difficile (baisse des prix, volatilité des prix qui rendent les perspectives de revenu incertaines)
- La transmission de l'outil (montant des reprises élevé, terres disponibles rares, fermiers non décideurs finaux, concurrence avec les néo-ruraux...)
- Le développement de l'urbanisation : pression foncière, grosses opérations (type THT)...
- Le morcellement : cf. plus haut
- Le voisinage : qui peut parfois constituer un frein au développement
- La main d'œuvre : capacité à trouver de la main d'œuvre qualifiée

Le Pays de la Baie, la Chambre d'Agriculture, le CRDA de la Baie et l'ADASEA ont d'ailleurs mis en place un appel à projets PIDIL (programme pour l'installation et le développement des initiatives locales) visant à « Valoriser et renforcer à l'échelle locale les dispositifs d'installation pour assurer le renouvellement des chefs d'exploitation présents sur le territoire du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel »

- La réforme de la Politique Agricole Commune

Aujourd'hui l'activité agricole est directement conditionnée par la Politique Agricole Commune (PAC). Le territoire n'échappe pas à ce facteur exogène et aux mutations importantes induites par les différentes réformes. Au-delà de 2013, de nouvelles règles de la PAC seront mises en place sans qu'il soit actuellement possible d'en préciser le cadre. Les conséquences sur l'agriculture sont potentiellement importantes, mais difficilement mesurables.

Le contexte économique actuel pose de réels risques sur la diminution de l'élevage, posant un enjeu économique mais également environnemental (impact sur le milieu plus important des surfaces cultivées par rapport aux surfaces en herbe). Il apparaît donc nécessaire d'ouvrir une réflexion sur la capacité de diminution de la dépendance face à la PAC / aux logiques de marché pour un secteur économique important localement.

- La valorisation touristique

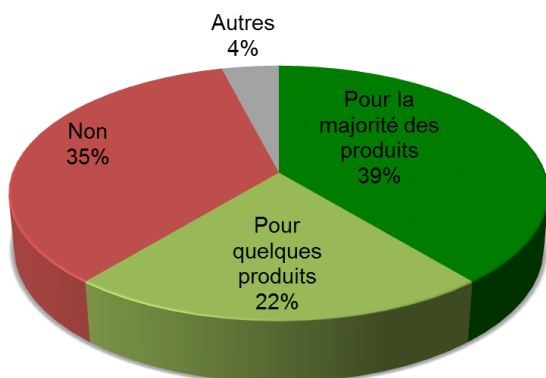
Le développement de l'activité touristique dans la perspective de privilégier une complémentarité entre la baie du Mont et la partie intérieure du territoire (du Pays de la Baie et donc du territoire) est une opportunité à saisir pour le monde agricole notamment dans une perspective de diversification de l'activité. L'agritourisme, a donc une carte à jouer et doit être intégré aux politiques qui visent à augmenter, améliorer et structurer l'offre touristique : développement de l'itinérance et des valorisations des paysages agricoles, valorisation des produits du terroir, développement de l'hébergement de qualité et de l'hébergement thématique, etc..

L'agritourisme est déjà développé en partie sur le territoire : gîtes labellisés, gîtes ruraux ou non (dont une part de gîtes non déclarés qui semble importante), commercialisation de produits du terroir (issus de la production laitière), existence de marques Bienvenue à la Ferme et Manche Terroir...

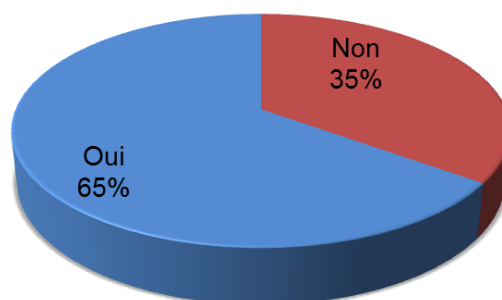
A l'occasion de l'enquête hébergeurs/restaurateurs, les restaurateurs ont été questionnés sur leur utilisation de produits locaux. 40% d'entre eux se fournissent auprès de producteurs locaux pour la majorité des produits qu'ils utilisent, plus de 20% se fournissent localement pour quelques produits locaux seulement et 35% ne se fournissent pas localement. Il existe donc une marge de progression dans l'approvisionnement local des restaurateurs. De plus, les produits locaux et/ou de qualité sont de plus en plus recherchés par les clientèles touristiques.

L'enquête a également montré que les 2/3 des répondants estiment qu'il serait nécessaire d'améliorer les circuits-courts pour la restauration. Parmi les pistes proposées : en augmentant le nombre de producteurs locaux (nombre et diversité des produits proposés), en facilitant l'approvisionnement et la commercialisation (regroupements / points de vente identifiés, amélioration de la visibilité de l'existant), en diminuant les tarifs.

Approvisionnement des restaurateurs auprès des producteurs locaux



Nécessité selon les restaurateurs d'améliorer les circuits courts



Agriculture et circuits-courts dans les restaurants du territoire d'étude- Enquête hébergeurs restaurateurs 2011 (source et réalisation : Etheis Conseil)

- un fort travail en réseau :

Le tissu d'acteurs en place (la chambre d'agriculture, le Pays, les GVA (groupement de vulgarisation agricole) et le CRDA, l'ADASEA, etc..) et les démarches qu'il lance constitue un point fort pour le renforcement et le développement de l'agriculture locale.

Les autres enjeux économiques auxquels est confrontée l'agriculture sont donc :

- la rentabilité économique des exploitations
- le renouvellement de la population agricole et l'installation des jeunes
- la diversification agricole et le développement de l'agritourisme
- La diminution de la vulnérabilité économique, dépendance face à la PAC / aux logiques de marché
- le maintien d'un travail en partenariat pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux

✓ **G.2-** Connaissance et maîtrise des enjeux sociaux et environnementaux liés à l'agriculture (contribution et impacts) : lien avec le paysage, l'eau, l'énergie ? Lien avec l'attente sociétale ?

L'agriculture fait également face à un certain nombre d'enjeux sociétaux et environnementaux :

- Les attentes de consommateurs : qualité, prix

Une recherche de plus en plus prononcée de la part des consommateurs de produits de qualité, voire haut de gamme. Mais à contrario des attentes de maîtrise des prix et de recherche des prix les plus bas par une majorité de la population (phénomène accentué par la baisse du pouvoir d'achat).

Sur le territoire des productions locales sont compatibles avec le développement des produits de qualité (AOC, marques existantes, etc...). Par exemple, sur le territoire de Saint-Hilaire (qui a fait l'objet d'une enquête), une exploitation sur quatre adhère à une démarche de certification pour un de ses produits (label rouge, certification produit, agriculture biologique, AOC).

- Le soutien à l'économie locale et la réduction des transports des productions par le développement des circuits-courts

La proximité entre lieu de production et de consommation permet d'une part le soutien à l'économie locale et d'autre part la réduction des transports de marchandises (donc réduction des émissions de GES et réduction des coûts).

Le territoire constitue un important bassin de production mais un faible bassin de consommation, ce qui laisse peu de place à des circuits courts de commercialisation : vente directe aux consommateurs ou à un commerçant (un seul intermédiaire), restauration collective. En effet le tissu d'entreprises agro-alimentaires est dense (lait et viande sur la zone. Pour la volaille, les outils d'abattage et de transformation sont situés dans les départements limitrophes (surtout "Secoué", filiale d'Agrial dans la Mayenne). L'absence d'outils est d'ailleurs un handicap pour les volailles sous signe de qualité). D'autre part la vente directe ou en circuits-courts occupe encore peu de place dans l'activité des exploitations.

Afin de répondre aux enjeux économiques et environnementaux liés au développement des circuits-courts les acteurs locaux se sont engagés dans la réflexion sur les facteurs favorisant le développement de tels circuits. Ex : projet de mise en place d'une plateforme circuits-courts (regroupant virtuellement ou matériellement des produits locaux à destination des acheteurs : restaurateurs, restauration collective).

En terme de demande, elle a été exprimée par les restaurateurs locaux (cf. enquête hébergeurs), mais il convient à présent de sensibiliser les particuliers et les collectivités afin d'atteindre des masses critiques suffisantes pour développer les circuits courts.

- La compétition pour le foncier agricole / urbanisation

La Surface Agricole Utile est rognée par divers mécanismes : extensions urbaines, infrastructures de transports, augmentation de la taille des exploitations, construction de bâtiments d'élevages, etc...

- Le maintien des paysages et de l'identité + conséquences sur la qualité de l'eau

Au-delà de l'aspect économique, l'agriculture joue un rôle important dans le maintien d'espaces ruraux vivants et aménagés.

Le bocage, témoin historique de l'activité traditionnelle d'élevage, s'est fortement aéré mais demeure l'élément constitutif de l'essentiel des paysages du département.

Comme vu plus bas, a fortiori dans une zone où les surfaces cultivées sont importantes, le maintien et le renforcement de la trame bocagère et en particulier les haies et talus en travers de la pente et en fond de vallée sont un enjeu majeur pour l'atteinte d'une bonne qualité des eaux (limitation de l'érosion et phytoépuration).

Les agriculteurs sont par ailleurs les acteurs clés pour la gestion du bocage. Le SCoT recommande la valorisation du bois-énergie pour accélérer la replantation des haies et favoriser une bonne gestion de ce bocage. (cf. partie énergie)

- La reconquête de la qualité de l'eau et l'excellence environnementale

Le diagnostic environnemental a présenté les enjeux liés à la qualité des eaux : l'atteinte des objectifs de BEE. Un certain nombre d'éléments pénalisants dans l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau concerne l'agriculture :

- Des pollutions diffuses (nutriments azotés et phosphorés, ponctuellement à l'origine d'eutrophisations, pesticides...),
- Matières en suspension,
- Habitats dégradés.

Le SAGE, dans son programme d'action, avait mis en évidence les différents leviers (non exhaustif) liés à l'agriculture qu'il convenait d'actionner pour atteindre les objectifs de bon état des eaux :

- Réduction des flux polluants à la base (rejets d'élevages, fertilisants, pesticides...)
- Réduction de l'érosion entraînant le relargage de matières en suspension dans les cours d'eau (et des polluants) par des pratiques culturales adaptées
- Maintenir et augmenter les talus et haies pour limiter l'érosion
- Conserver les zones humides pour leur pouvoir épurateur

LE SAGE, pour atteindre le bon état des eaux

| | |
|--|--|
| <h4 style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 2px;">1.A - Réduire les flux polluants d'origine agricole</h4> <p>Définir une réglementation à l'échelle hydrographique pour assurer la cohérence des programmes d'actions.</p> <p>Réduire les rejets des bâtiments d'élevage par la poursuite de leur mise aux normes qui reste obligatoire, indépendamment de tout programme (PMPOA).</p> <p>Optimiser la gestion de la fertilisation, et notamment, l'équilibre à la parcelle par la formation.</p> <p>Adapter les cultures aux contraintes du sol en développant les cou-</p> <p>vertures hivernales, les bandes enherbées, en favorisant le labour perpendiculaire à la pente et un positionnement des parcelles et de leur entrée adapté, en augmentant les surfaces en herbe, et en identifiant les parcelles à risque.</p> <p>Améliorer la gestion des pesticides, avant pendant et après le traitement, par l'identification des parcelles à risque, la formation des agriculteurs et l'équipement des locaux et matériels.</p> | <h4 style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 2px;">1.B - Réduire les flux polluants domestiques et industriels</h4> <p>Réduire le phosphore domestique, en encourageant les particuliers à utiliser des produits ménagers sans phosphates et en les traitant dans les stations d'épuration de plus de 2000 équivalents habitants.</p> <p>Réduire le phosphore industriel, en abaissant les normes de rejets au niveau de celles des collectivités.</p> <p>Assurer le bon fonctionnement des équipements publics par la mise en place de conventions de déversement pour les artisans et industriels</p> <p>rejetant leurs eaux usées dans le réseau communal.</p> <p>Réduire l'emploi des produits phytosanitaires des collectivités, par la réalisation de plans de désherbage communaux.</p> <p>Réduire l'emploi des produits phytosanitaires des particuliers en les sensibilisant au bon usage des produits de traitement.</p> <p>Réduire la bactériologie en mettant en conformité les réseaux d'assainissement, et en la traitant si nécessaire.</p> |
| <h4 style="background-color: #e91e63; color: white; padding: 2px;">2 - Aménager le territoire</h4> <p>Maintenir les haies et talus à fonction de rétention au travers des documents d'urbanisme, en recréer si nécessaire.</p> <p>Prendre en compte les zones humides dans la politique d'aménagement des communes, en les inventoriant et en prévoyant dans les documents d'urbanisme les moyens de protéger leur fonctionnalité.</p> <p>Classer zones stratégiques pour la gestion de l'eau les zones humides en amont des prises d'eau de Milly et Pont Juhel afin de les préserver de tous travaux.</p> <p>Maitriser le développement des plans d'eau, en limitant leur création sur l'ensemble du bassin versant et en la proscrivant en amont des prises d'eau de Milly et de Pont Juhel.</p> | <h4 style="background-color: #008000; color: white; padding: 2px;">3 - Préserver la faune et la flore des milieux aquatiques</h4> <p>Mettre en place des programmes pluriannuels de restauration et d'entretien des cours d'eau, portés par des structures intercommunales et animés par des techniciens de rivière et prenant en compte les aspects piscicoles.</p> <p>Décloisonner les cours d'eau en inventoriant les obstacles à la circulation des poissons, en supprimant les ouvrages illégaux</p> <p>ou sans usage, en équipant les autres pour assurer leur franchissabilité et en limitant la création de nouveaux ouvrages.</p> <p>Restaurer l'axe migrateur qu'est la Sélune à la fin de la concession des barrages hydroélectriques de Vezins et la Roche qui Boit.</p> |

Synthèse du SAGE – 2007 (extrait des objectifs concernant la qualité des eaux)

De réels efforts ont été réalisés depuis plusieurs années par le monde agricole et ont permis de réduire considérablement les impacts de l'agriculture sur les milieux (nitrates/phosphates/pesticides/sédiments) :

- Très forte baisse de l'utilisation des engrais par valorisation des effluents d'élevage
- La quasi-totalité des bâtiments d'élevages passés aux normes
- Normes en faveur de la protection de l'environnement /eau
- Du conseil technique également (SAGE, CATER, Chambre d'agriculture, INRA...)

Les eaux se situent dorénavant sous le taux de potabilité pour les nitrates par exemple (fixé à 50mg/L).

Certains agriculteurs et groupements sont en particulier moteurs dans l'évolution des pratiques. Ex : actions des GVA en faveur de techniques innovantes et respectueuses de l'environnement.

Cependant, les enjeux économiques de l'agriculture et en particulier la rentabilité limitée ou la dépendance de nombreuses exploitations aux cours mondiaux et aux réformes de la PAC percutent encore souvent l'atteinte des enjeux environnementaux. La pression agricole est encore trop importante pour permettre l'atteinte du bon état des masses d'eau.

Avec notamment une diminution des surfaces en herbe au profit des cultures, une augmentation des surfaces des parcelles d'exploitation s'accompagnant d'une régression du bocage, une régression des zones humides, une régression des bandes enherbées ou boisées en bordure de cours d'eau, des labours dans le sens de la pente... les éléments azotés et phosphorés, ainsi que les produits phytosanitaires, parviennent de façon accélérée et en quantité importante dans les eaux de surface et eaux souterraines. Les mesures agri-environnementales prévues dans le cadre du SAGE s'avèrent les plus difficiles à mettre en œuvre.

Le défi pour le territoire et le monde agricole consiste donc à mettre en place des modes de production et un aménagement du territoire limitant la production de polluants, l'érosion et le relargage des polluants et des MES jusqu'aux cours d'eau.

Des questionnements restent donc en suspens :

Les efforts entrepris pour améliorer la qualité de l'eau sur certains aspects (ex : rétablissement de la continuité écologique par le démantèlement des barrages) ne doivent-ils pas s'accompagner d'efforts globaux pour atteindre le bon état de l'eau ? Qu'en est-il pour l'agriculture ? Connait-on précisément les efforts à fournir et les moyens à allouer ?

Les moyens actuels alloués via le SAGE sont-ils suffisants pour diminuer efficacement l'impact de l'agriculture sur la qualité de l'eau ?

Peut-on maîtriser l'évolution des pratiques agricoles et l'occupation des sols, éléments perturbateurs de l'état écologique de nos masses d'eau ?

Sur ces aspects un nombre important d'acteurs ont pu s'exprimer et il en ressort un déficit de connaissance globale et de consensus autour des moyens à mettre en œuvre pour répondre efficacement aux enjeux de qualité de l'eau en lien avec l'agriculture.

Cf. partie eau. Le projet de développement et l'arasement des barrages ont été initiés par la volonté d'atteindre le bon état écologique des masses d'eaux. L'arasement des barrages n'étant qu'une des étapes permettant d'atteindre le bon état, il convient donc de mobiliser les moyens nécessaires pour intervenir sur les autres leviers d'atteinte du BEE au risque de ne pas remplir les objectifs fixés initialement.

L'agriculture constitue, par tous les liens qu'elle entretient avec la qualité de l'eau (trame bocagère, pression sur les parcelles, pratiques culturales, etc...), un des leviers les plus importants. La réflexion et les efforts doivent donc porter sur l'ensemble du bassin versant de la Sélune.

- Contribution de l'agriculture à la réduction des émissions de GES du territoire (cf. partie énergie):

- Stockage de carbone,
- Production d'énergies renouvelables : enjeu de développement de la filière bois + méthanisation
- Utilisation d'énergies renouvelables sur les exploitations

Les enjeux sociétaux et environnementaux relevés :

- la réponse de l'agriculture à la demande de produits de qualité
- le développement des circuits-courts : le soutien à l'économie locale et la réduction des émissions de GES liées au transport
- Contribution de l'agriculture au maintien d'une eau de qualité : Le défi pour le territoire et le monde agricole consiste donc à mettre en place des modes de production et un aménagement du territoire limitant la production de polluants, l'érosion le relargage des polluants et des MES jusqu'aux cours d'eau.
- Contribution de l'agriculture au maintien de l'identité bocagère et paysagère du territoire
- Contribution de l'agriculture à la réduction des émissions de GES du territoire + développement de la filière bois et méthanisation

✓ G.3- Des leviers existent-ils pour répondre aux enjeux ?

Certaines pistes ont été évoquées par les acteurs pour répondre aux enjeux auxquels l'agriculture est confrontée :

Sur l'enjeu de diminution de la vulnérabilité économique /sociale : évolution des pratiques, développement des circuits-courts, diversification (touristique, filière bois), restructuration foncière, groupements/mutualisation, aide à l'installation et au développement, réflexion sur l'efficacité économique des exploitations

Contribution de l'agriculture au maintien d'une eau de qualité/ performante environnementalement : Renforcement de la trame bocagère (lien filière bois), maintien de l'élevage (maintien des surfaces enherbées). Accompagnement des exploitations vers des pratiques exemplaires en matière environnementale. Valoriser les bonnes pratiques. Restructuration foncière qui peut aider les rotations et l'accessibilité aux animaux à plus de parcelles (donc maintien prairies).

Des actions déjà entreprises :

- Réflexions en cours sur aménagement foncier / d'échange à l'amiable de terres sur Saint-Hilaire qui ont permis d'améliorer les rotations
- Opportunité de la prise de compétence aménagement par les CDC. (ex : Saint James, qui bénéficie des services d'un agent pour le boisement).
- Des exemples régionaux d'implication des agriculteurs /collectivités (Côtier Granvillais).
- Mobiliser les compétences d'aménagement des collectivités, l'activité agricole. Un travail d'inventaire des haies sur Isigny + Charte de gestion du bocage en cours + opérations de reboisement avec associations locales de boisement (ASL).

Développement des circuits-courts (par maintien des outils de transformation : laiteries / abattoirs, structuration des filières...), plateforme, augmentation de la demande (lien avec la restauration dans le cadre du projet de développement)

Développement de la filière bois et méthanisation ; favoriser le maintien/renforcement du bocage par la valorisation économique du bois, animation et accompagnement auprès des exploitant pour gestion de la haie

Des actions déjà entreprises :

L'organisation ASL déjà en place favorise le maintien/renforcement du bocage par la valorisation économique du bois de haies. Réelle marge de dynamisation de la filière bois

Tous ces enjeux et leviers sont intimement liés : répondre aux enjeux environnementaux ne peut se faire de façon efficace (et sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations) que si la réflexion est couplée à une analyse technico-économique pour faire évoluer les modes de production.

Un chantier serait donc à ouvrir pour favoriser une agriculture efficace et rentable économiquement (en diminuant notamment sa dépendance au contexte mondial et en améliorant sa rentabilité interne), socialement (pour conserver la population agricole locale), et environnementalement (c'est à dire qui permette d'atteindre le BE de l'eau, préserve la trame bocagère, valorise les énergies renouvelables...) : l'agriculture durable pour le territoire

Tout ceci implique une maîtrise de techniques pointues (économiques, technologiques, scientifiques), il est donc nécessaire de renforcer le un soutien technique, l'animation pour donner les moyens au monde agricole de relever les défis.

Exemples : étude technico-économique d'une agriculture durable, conseil technique renforcé (techniques d'aménagement de parcelle, suivi des fertilisations, type d'assolements, méthodes mécaniques, systèmes herbe...), travail partenarial entre exploitants mais également en filières complètes (maîtrise des coûts). Un soutien financier

Des questions restent en suspens :

Les exploitants sont-ils tous sensibilisés à l'ensemble de ces enjeux de territoire ?

Les moyens en place sur le territoire sont-ils suffisants pour accompagner l'agriculture et répondre à ces enjeux (ex : expertise et animation technique, économique, environnementale..) ?

Tous les acteurs en capacité de jouer sur les enjeux de préservation du bocage / limitation de l'érosion / réduction des impacts agricoles à la source sont-ils mobilisés ?

Pour information, les acteurs du territoire (à l'échelle du Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel) ont déjà engagé des réflexions sur le diagnostic et les enjeux agricoles et ruraux liés à ce territoire : ScoT (Schéma de Cohérence Territoriale), Travail de prospective mené par le CRDA sur la question « Quel(s) type(s) d'agriculture(s) sur le territoire du Pays de la Baie du Mont Saint Michel dans 10 – 15 ans ? », Programme d'action agricole et rural 2007-2013, diagnostic élaboré dans le cadre de la rédaction de la Charte de territoire, GIZC (Gestion Intégrée de la Zone Côtière), SAGE Sélune (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), etc...

Présentation de la réflexion menée par le CRDA (Comité Régional de Développement Agricole).

Il en ressort 4 scenarii d'évolution, qui peuvent se développer conjointement :

- Une agriculture de services pour répondre au flux résidentiel et touristique (vente directe, hébergement...)
- Une agriculture environnementale (énergies renouvelables, nouvelles filières...)
- Une agriculture en lien avec la filière équine (élevage, tourisme et services)
- Un développement des productions alimentaires dans des bassins concentrés et une articulation entre l'agriculture et les industries agroalimentaires.

→ CONCLUSION ET SYNTHÈSE : QUELS SONT LES ENJEUX/ LES DÉFIS DU TERRITOIRE ?

✓ Quels défis pour le territoire des 4 cantons ?

- ✓ préservation des terres agricoles / Maintien de la production laitière et élevage
- ✓ maintien de l'emploi agricole
- ✓ la rentabilité économique des exploitations
- ✓ le renouvellement de la population agricole et l'installation des jeunes
- ✓ la diversification agricole et le développement de l'agritourisme
- ✓ le maintien d'un travail partenarial pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux
- ✓ la réponse de l'agriculture à la demande de produits de qualité
- ✓ le développement des circuits-courts : le soutien à l'économie locale et la réduction des émissions de GES liées au transport
- ✓ Contribution de l'agriculture au maintien d'une eau de qualité : Le défi pour le territoire et le monde agricole consiste donc à mettre en place des modes de production et un aménagement du territoire limitant la production de polluants, l'érosion le relargage des polluants et des MES jusqu'aux cours d'eau.
- ✓ Contribution de l'agriculture au maintien de l'identité bocagère et paysagère du territoire
- ✓ Contribution de l'agriculture à la réduction des émissions de GES du territoire + développement de la filière bois et méthanisation
- ✓ Enjeux de gouvernance et de moyens : La capacité locale à répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux (connaissance technique, moyens financiers, volonté politique, animation, pilotage...). Techniques pointues à maîtriser, un soutien technique, une animation nécessaire (étude technico-économique d'une agriculture durable)

Résumé des enjeux : la mise en place d'une agriculture durable sur le territoire :

- ✓ Des enjeux et des leviers intimement liés : un chantier à ouvrir pour favoriser une agriculture efficace et rentable économiquement (en diminuant notamment sa dépendance au contexte mondial et en améliorant sa rentabilité interne), socialement (pour conserver la population agricole locale), et environnementalement (c'est à dire qui permette d'atteindre le BE de l'eau, préserve la trame bocagère, valorise les énergies renouvelables...) : l'agriculture durable pour le territoire
- ✓ Comment proposer une agriculture rentable et qui crée de l'emploi, maintienne la population agricole sur le territoire tout en limitant sa dépendance aux aléas économiques et en limitant au maximum ses impacts sur l'environnement ?
- ✓ Un nécessaire partage des enjeux par l'ensemble des acteurs du territoire : agriculteurs, collectivités, partenaires, habitants.

✓ Quels défis pour le développement de la vallée ?

(à prendre en compte dans le futur schéma de développement)

- ✓ Des enjeux liés au foncier libéré : le fond de vallée devra faire l'objet d'une gestion durable et la place de l'agriculture (élevage et donc pâturage..) devra être posée. Possibilité d'une petite installation ? Contractualisation avec un (ou plusieurs) exploitant(s) ? La libération d'espaces pourra également être l'occasion de repenser certaines circulations agricoles. Au-delà du fond de vallée la question de l'aide à l'installation d'agriculteurs (avec des productions répondants aux enjeux de territoire notamment dans des logiques de circuits-courts et de valorisation touristique) se posera sur aux alentours.

- ✓ Des enjeux liés au développement du tourisme et de l'agri-tourisme : possible diversification touristique (hébergement, produits, restauration ...) + approvisionnement des restaurateurs en produits locaux et produits du terroir. Développement des circuits-courts.
- ✓ Rappel de l'enjeu d'atteinte du BEE (nécessité par rapport à la pertinence et l'exemplarité du projet). L'agriculture étant un acteur majeur de ce défi. → Enjeu d'exemplarité du projet
- ✓ Des enjeux liés à l'aménagement de la vallée et de ses alentours : maintien et renforcement de la trame bocagère et de la qualité des paysages : pour les aspects identitaires et touristiques mais également pour les impacts bénéfiques sur la qualité des eaux + filière bois (production / utilisation de l'énergie bois)